



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi treize octobre à dix-neuf heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
06/10/2023

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Madame Heïdi DESEAU, Monsieur Maxence DEMAINE, Mme Lorine BALIKCI, Monsieur Pierre-Yves JOURDAIN, Madame Alice ORMIERES, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Denis AIM à M. François OUZILLEAU
Mme Zahia GASMI à Mme Dominique MORIN
M. Jean-Marie M BELO à M. Johan AUVRAY
Mme Lydie BRIOULT à M. Jérôme GRENIER
Monsieur Pierre FRANSCSCHINA à M. Antoine RICHARD

Absents :

Secrétaire de séance : Olivier VANBELLE

N° 115/2023

Rapporteur : François OUZILLEAU

OBJET : Compte-rendu des décisions du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°009/2020 du conseil municipal du 23 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter en conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, le Conseil Municipal après en en avoir délibéré :

- PREND ACTE des décisions suivantes :



- 1) 0066/2023 - Autorisation d'utilisation de la salle n°1 à la villa Castelli à Vernon au profit de l'Agence Square Habitat pour l'organisation de leur Assemblée Générale, le mardi 13 juin 2023 de 14h30 à 16h30. Cette occupation est accordée en contrepartie d'une redevance fixée à 100€ par jour d'utilisation.
- 2) 0068/2023 - Autorisation d'utilisation des locaux de l'école élémentaire Château Saint-Lazare de Vernon au profit de l'inspection de la circonscription de Vernon pour l'organisation d'une animation pédagogique, le mercredi 14 juin 2023 de 8h45 à 16h45. Les locaux utilisés concernent les classes 0-12, 1-32, 1-30, 1-24 et les toilettes du 1^{er} étage et du préau. Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 3) 0072/2023 – Autorisation d'utilisation de la salle n°2 à la Villa Castelli, 12 rue Saint Lazare à Vernon au profit de l'Agence FONCIA pour l'organisation de la réunion de copropriété de la résidence Porte de Paris à Vernon, le jeudi 22 juin 2023 de 10h00 à 12h00. Cette occupation est accordée en contrepartie d'une redevance fixée à 100 € par jour d'utilisation.
- 4) 0074/2023 – Autorisation d'utilisation des locaux de l'école maternelle Maxime Marchand au profit de l'école pour l'organisation d'une fête d'école, le samedi 1^{er} juillet 2023 de 10h00 à 16h30. Les locaux utilisés concernent le préau, la cour de l'école et la salle polyvalente 021. Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 5) 0075/2023 – Autorisation d'utilisation de la salle n°2 de L'espace Marcel Beaufour, au profit du cabinet Lars 'Jean immobilier pour l'organisation de leur assemblée générale, le samedi 17 juin 2023 de 14h00 à 17h00. Cette occupation sera accordée en contrepartie d'une redevance fixée à 100 € par jour d'utilisation.
- 6) 0077/2023 – Mise à disposition gratuite d'un véhicule de type fourgonnette Renault Master, immatriculé FH – 924 – YK au profit de l'association Société Philharmonique de Vernon pour le transport de leur matériel le jeudi 8 juin 2023 de 9h à 17h et le vendredi 9 juin 2023, 15h jusqu'au lundi 12 juin à 8h.
- 7) 0078/2023 – Autorisation d'adresser la demande de subvention nécessaire à la réalisation de l'opération « Rénovation des jeux extérieurs dans la cour de l'école du Vieux Château » auprès de SNA au titre du Fonds de concours 2023 pour un montant de 6 000,00 €.
- 8) 0081/2023 – Modification de la régie de recettes du service Vie Associative « location de locaux communaux », nouvelle d'adresse : 5 rue du Bourbon Penthièvre.
- 9) 0083/2023 - Mise à disposition gratuite d'un véhicule de type fourgonnette Renault Master, immatriculé FH – 924 – YK au profit de l'association Société Philharmonique de Vernon le lundi 12 juin pour le transport de matériel.

- 10) 0084/2023 - Autorisation d'utilisation des locaux de de la salle 2 de l'Espace Marcel Beaufour au profit de l'Association AFD DIABÉTIQUES pour lui permettre d'organiser des permanences aux dates suivantes: les 04 septembre, 02 octobre, 06 novembre et 04 décembre 2023 Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 11) 0085/2023 - Autorisation d'utilisation des locaux de de la salle 2 de l'Espace Marcel Beaufour au profit de l'Association BARAMAMA INTERNATIONAL pour lui permettre d'organiser des permanences aux dates suivantes: 19 août – 16 septembre – 21 octobre – 11 novembre – 09 décembre et 16 décembre 2023. Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 12) 0087/2023 - Autorisation d'utilisation des locaux de de la salle 2 de l'Espace Marcel Beaufour au profit de l'Association ZYK'AZIMUTS pour lui permettre d'organiser des ateliers aux dates suivantes: 24, 25, 26, 31 octobre et les 01 et 02 novembre 2023. Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 13) 0088/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle de spectacle l'Espace Marcel Beaufour pour la Société Association le Crochet – Tous les dimanches de Juillet à Décembre.
- 14) 0089/2023 - Signature du marché 2023/013 « Travaux mur du jardin des arts à Vernon » avec la société TERH MONUMENTS HISTORIQUE pour le lot 1 et BOUTEL COUVERTIURE pour le lot 3. Le marché est conclu pour un montant de 413 205,50 € HT soit 495 846,60 € TTC pour ces 2 lots.
- 15) 0090/2023 - Autorisation d'utilisation de la salle n°2 à L'Espace Marcel Beaufour au profit de l'agence FONCIA pour l'organisation de l'assemblée générale le mercredi 6 septembre 2023 de 16h30 à 18h30. Cette occupation sera accordée en contrepartie d'une redevance fixée à 100 € par jour d'utilisation.
- 16) 0091/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de tous les locaux de l'école maternelle du Moussel au profit de l'école afin d'organiser une porte ouverte.
- 17) 0093/2023 – Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Municipal des Enfants de Vernon et des Andelys pour organiser conjointement la sortie des institutions à Paris.
- 18) 0094/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle n°1 à la villa Castelli à Vernon au profit du Parti Communiste Français le vendredi 30 juin 2023. Cette mise à disposition est accordée sans contrepartie de loyer.
- 19) 0095/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle n°2 à L'Espace Marcel Beaufour au profit de l'association Société Horticulture de Vernon et sa Région pour l'organisation d'une conférence le samedi 09 septembre 2023.
- 20) 0096/2023 – Signature d'une convention de partenariat Relative à la mise en œuvre des récompenses scolaires pour les élèves de Vernon.
- 21) 0097/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle 2 de la Villa Castelli de Vernon pour l'association CEPE Escalade le mercredi 12 juillet 2023.
- 22) 0098/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle n°2 à L'Espace Marcel Beaufour au profit de l'association AINH pour l'organisation des permanences tous les mercredis du 09 septembre 2023 au 03 juillet 2024.
- 23) 0099/2023 – Signature du marché 2023-002P2 « Fourniture et livraison de produits pétroliers pour la Ville de Vernon », Lot 1 : Carburant et Lot 2: Fioul

Pour le lot 1, le marché est conclu pour un montant maximal annuel de 125 000,00 € HT soit de 500 000,00 € HT pour 4 ans avec la société SIPLEC sise à Ivry sur Seine. Pour le

lot 2 conclu avec Total Energies Proxi Nord Ouest sise à Nantes, le marché est conclu pour un montant maximum annuel de 25 000,00 € HT soit de 100 000,00 € HT pour 4 ans.

- 24) 0100/2023 - Mise en place d'une Ligne de Trésorerie de 4M€ pour les besoins ponctuels de trésorerie de la Ville.
- 25) 0101/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite de la salle n°2 à la Villa Castelli, 12 rue Saint Lazare à Vernon au profit de l'association Soutenons Nous toutes 27 le mardi 04 juillet 2023.
- 26) 0104/2023 - Mise à disposition gratuite d'un véhicule pour la société EVEN dans le cadre du tournoi Open Start 3*3 du 2 juillet 2023.
- 27) 0105/2023 - Acceptation du paiement partiel de composition pénale d'un montant de 100 € dans le cadre de l'Affaire MONNIER. Ce paiement est affecté sur le Budget de la Police Municipale.
- 28) 0106/2023 – Demande aux communes de résidence pour l'année scolaire 2022/2023 de participer aux frais de scolarité comme suit : 731 € pour les élèves de l'élémentaire et 1235 € pour les élèves de maternelle.
- 29) 0107/2023 - Modification de la régie de recettes des « Jardins Familiaux » à compter du 15 juillet 2023.
- 30) 0108/2023 - Décision budgétaire d'un crédit de 6 600 € est prélevé du chapitre 020 pour être viré au chapitre suivant :
Opération 201617 AP Rénovation Musée - Fonction : 322 - nature : 2031 Frais d'études-Décompte 8 rémunération restructuration Musée Vernon - Révisions
- 31) 0109/2023 - Signature du marché 2023/010 « Mission de Maîtrise d'œuvre relative à la requalification des espaces publics du quartier des Valmeux et du quartier des Blanchères » avec l'entreprise ARKHAM INGENIERIE sise à Vernon.
Le marché est conclu pour un montant de 179 240,00 € HT soit 215 088,00 € TTC.
- 32) 0110/2023 - Autorisation d'utilisation gratuite des écoles de Vernon du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023 de 9h à 12h puis du 28 au 31 aout 2023 de 9h à 12h.
- 33) 0111/2023 - Avenant 1 au marché 2022/040, Lot 1 - « Travaux de requalification du boulevard urbain RD 6015 à VERNON » avec la société EUROVIA. Cet avenant génère une incidence financière de 6,30% en plus du montant du marché. Le montant du marché après passage de l'avenant n°1 est porté à 1 493 162,84 € HT soit 1 791 795,41 € TTC.
- 34) 0112/2023 - Avenant 2 au marché 2020/014, Lot 1 - avenant 2 « Requalification, aménagement et rénovation du centre-ville de Vernon » conclu avec un groupement de 5 entreprises (GUINTOLI SAS, EUROTECH FLOOR, SOCIETE NOUVELLE MINERAL SERVICE, EHTP et NGE CONNECT). L'avenant a pour objectif de transférer le marché 2020/014 de la société NGE CONNECT vers la société NGE ENERGIES SOLUTIONS à compter du 1er juin 2023.
- 35) 0113/2023 - Signature de l'accord-cadre AC 2023-007- « transport des élèves des établissements scolaires des communes et des SIVOS de SNA vers les espaces nautiques pour les années scolaires 2023/2024, 2024/2025, 2025/2026 et 2026/2027 » avec l'entreprise TRANSDEV NORMANDIE VAL DE SEINE (TNVS) domiciliée à Vernon.

L'exécution commencera le 1^{er} septembre 2023 pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois. Le marché est conclu pour un montant maximal de 346 820,00 € HT.

- 36) 0114/2023 - Signature du marché 2022-044 « Gros travaux de voirie, espaces publics et propriétés de la commune de Vernon » avec les entreprises EUROVIA HAUTE NORMANDIE, COLAS et GUINTOLI.

L'exécution commencera le 22 aout 2023 pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois. Le marché est conclu pour un montant maximum annuel de 1500000,00 € HT à compter du 22 aout 2023. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

- 37) 0115/2023 - Signature du marché 2022-045 « Entretien des fontaines de la ville de Vernon » avec la société TERIDEAL SEGEX ENERGIESv sise à WISSOUS. Le marché est conclu pour un montant maximum de 70 000,00 € HT. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

- 38) 0116/2023 - Signature du marché 2023-004, Lot 1,2,3,4,6,7,8 et 9 « Travaux d'entretien, de mise en conformité et d'amélioration des performances des bâtiments et équipements communaux et intercommunaux »

Pour le lot 1, le marché est conclu pour un montant maximal de 100 000,00 € HT/an soit de 400 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société MIROITERIE VITRERIE DES MUREAUX (78920)

Pour le lot 2, le marché est conclu pour un montant maximum de 100 000,00 € HT/an soit de 400 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE (27930).

Pour le lot 3, le marché est conclu pour un montant maximum de 200 000,00 € HT/an soit de 800 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société DUVAL ELECTRICITE (76235).

Pour le lot 4, le marché est conclu pour un montant maximum de 120 000,00 € HT/an soit de 480 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société AFI DECOR PEINTURE (76800).

Pour le lot 6, le marché est conclu pour un montant maximum de 300 000,00 € HT/an soit de 1 200 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société DOLLEANS SERVICE (27600).

Pour le lot 7, le marché est conclu pour un montant maximum de 270 000,00 € HT/an soit de 1 080 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société TREUIL SERVICE(27220).

Pour le lot 8, le marché est conclu pour un montant maximum de 90 000,00 € HT/an soit de 360 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société SOLS JEUX ENTRETIEN (78770).

Pour le lot 9, le marché est conclu pour un montant maximum de 180 000,00 € HT/an soit de 7 200 000,00 € HT pour 4 ans attribué à la société TREUIL SERVICE (27220).

- 39) 0118/2023 – Mise à disposition gratuite d'un véhicule de type fourgon Renault Master immatriculé BZ-395-GK au profil de l'association Rock In The Barn le 11 septembre 2023 pour transport de matériel.

- 40) 0120/2023 - Signature d'un avenant n°2 au lot 1 du marché 2022/040 « travaux de requalification du boulevard urbain RD 6015 à VERNON sur la partie du boulevard LECLERC entre le giratoire est du pont Clémenceau et la rue des Champbours » avec la société EUROVIA.

L'avenant n°2 a pour objet de prendre en compte des travaux modificatifs, complémentaires ou supplémentaires. Cet avenant génère une plus-value de 43 725,29 € HT.

- 41) 0121/2023 – Signature d'un avenant n°1 au lot 3 du marché 2022/040 « travaux de requalification du boulevard urbain RD 6015 à VERNON sur la partie du boulevard LECLERC entre le giratoire est du pont Clémenceau et la rue des Champbours » avec la société PAYSAGES ADELINE.

L'avenant n°1 a pour objet de prendre en compte des travaux modificatifs, complémentaires ou supplémentaires.

Cet avenant génère une plus-value de 8 650,00 € HT soit 3,03 % du montant du marché.

- 42) 0122/2023 - Signature d'une convention relative à la réalisation du diagnostic archéologique prescrite dans l'arrêté 28-2022-378 à Vernon, « Requalification du centre-ville tranche 2 – phase 10, place du Vieux René avec le Conseil Départemental de l'Eure.

43) 0124/2023 – Autorisation de solliciter le Département de l'Eure pour l'accompagnement de la conception à la réalisation du projet de création d'une « Forêt Comestible » suite au dépôt de candidature le 23 décembre.

44) 0125/2023 - Autorisation d'adresser la demande de subvention nécessaire à la réalisation de l'opération « rénovation du parc de luminaires de la Ville de Vernon - Programme 2023 ».

45) 0131/2023 – Signature d'une convention de partenariat avec l'Insee de Normandie relative à l'enquête famille 2024 pour le recensement de la population.

Hors commission

Dossier non présenté en
commission

Délibéré :
Prend acte

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).